



DES NOUVELLES DE KAPYONG

APERÇU DU PLAN DIRECTEUR

La société Treaty One Development Corporation (T1DC), au nom des Premières nations signataires du Traité n° 1, et la Société immobilière du Canada (SIC) sont fières de dévoiler leur plan directeur pour le site des anciennes casernes Kapyong. Ce plan décrit la vision qui guidera l'aménagement futur du site pendant de nombreuses années. La société T1DC et la SIC collaboreront avec la Ville de Winnipeg et d'autres organismes gouvernementaux afin de s'assurer que la culture et l'identité autochtones sont honorées et célébrées et de faire de ce site la collectivité la plus prisée de Winnipeg.

Le plan établit un cadre de planification et d'utilisation des terrains pour la transformation du site de 160 acres (64 hectares) en une collectivité à usage mixte diversifiée et dynamique. Il est fondé sur sept grandes aspirations visant à rassembler les collectivités :

1. générer de la prospérité et cultiver les partenariats;
2. créer une collectivité accueillante et inclusive;
3. célébrer l'identité et la culture des Premières nations;
4. promouvoir un projet d'aménagement urbain durable;
5. faire progresser les nouvelles expressions de la conception autochtone;
6. transmettre les connaissances et les enseignements culturels;
7. mettre en valeur l'innovation en matière de conception et d'aménagement urbain.



MOBILISATION DU PUBLIC

Le plan s'appuie sur un vaste processus de mobilisation publique qui incluait notamment des conversations avec les membres des Premières nations signataires du Traité n° 1 (T1N), les résidents et les entreprises des quartiers environnants, les groupes d'intérêts spéciaux et la Ville de Winnipeg. En outre, une série d'enquêtes communautaires, une importante séance d'information publique virtuelle et une forte utilisation des plateformes de médias sociaux ont également fait partie des principaux outils favorisant la mobilisation.



RÔLE DES PARTENAIRES

Le processus de collaboration avec la Ville de Winnipeg et d'autres organismes gouvernementaux se poursuivra au cours des prochains mois. La SIC souhaite obtenir des approbations de planification municipales pour sa partie du site (51 acres ou 20,6 hectares), tandis que la société T1DC poursuit son travail en appui du processus de transfert au statut de réserve de leur partie du site (108 acres ou 43,7 hectares). Les partenaires uniront leurs efforts dans des projets d'infrastructures partagés, la planification des parcs et la mise sur pied d'initiatives commémoratives, tout en se soutenant mutuellement dans le cadre de leurs projets de réaménagement respectifs.



LE PLAN DIRECTEUR

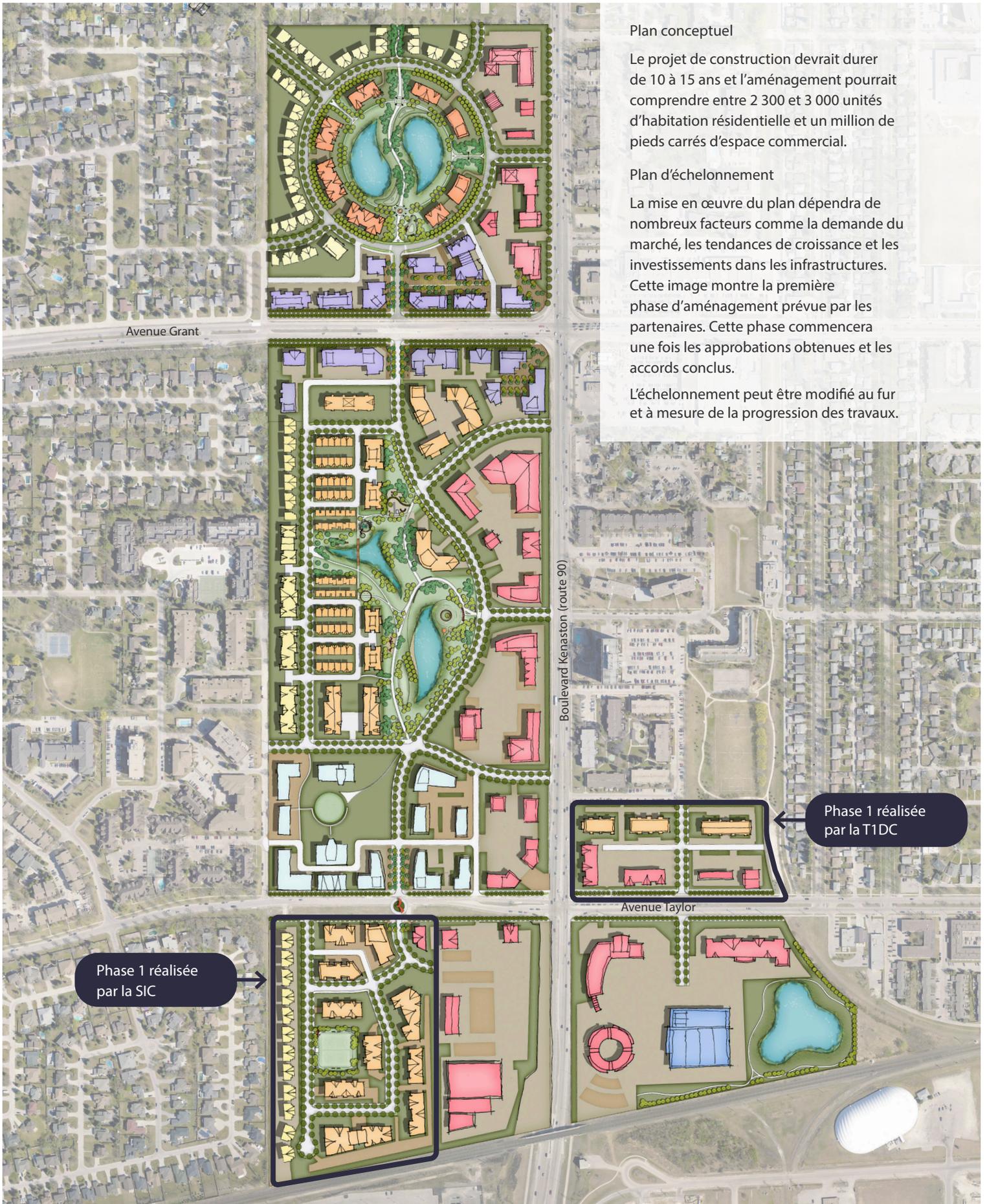
Le plan regroupe tous les éléments clés pour créer une collectivité complète et dynamique, notamment :

- de nouveaux espaces ouverts et parcs;
- une variété de types de logements;
- de nouveaux commerces en appui à la collectivité;
- de l'art public;
- un aménagement paysager réfléchi;
- des approches novatrices en matière de développement durable;
- des possibilités de commémoration;
- des voies de raccordement à l'intérieur du site et à l'extérieur de celui-ci rejoignant les collectivités existantes.



Le plan prévoit aussi l'examen de l'élargissement du boulevard Kenaston (route 90) et des discussions à cet égard.





Plan conceptuel

Le projet de construction devrait durer de 10 à 15 ans et l'aménagement pourrait comprendre entre 2 300 et 3 000 unités d'habitation résidentielle et un million de pieds carrés d'espace commercial.

Plan d'échelonnement

La mise en œuvre du plan dépendra de nombreux facteurs comme la demande du marché, les tendances de croissance et les investissements dans les infrastructures. Cette image montre la première phase d'aménagement prévue par les partenaires. Cette phase commencera une fois les approbations obtenues et les accords conclus.

L'échelonnement peut être modifié au fur et à mesure de la progression des travaux.

Phase 1 réalisée par la SIC

Phase 1 réalisée par la T1DC

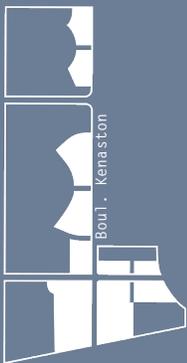


CARACTÉRISTIQUES



Créer un village corridor

Les zones de village à usage mixte visent à promouvoir des habitations à forte densité assorties de commerce de détail et d'autres utilisations actives au niveau du rez-de-chaussée afin de créer un environnement axé sur le transport en commun et convivial le long de l'avenue Grant. L'objectif est d'appuyer les investissements futurs dans un service de transport en commun rapide et d'établir une porte d'entrée solide dans les parties nord du site.



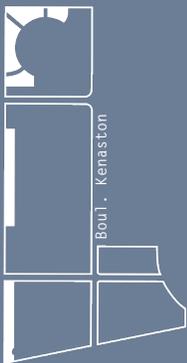
Créer de nouvelles zones commerciales et de vente au détail dynamiques

Les zones commerciales à usage mixte visent à promouvoir des utilisations commerciales et des commerces de détail, ainsi que des bureaux et des équipements culturels d'importance qui desservent les collectivités locales, l'ensemble des habitants de la ville de Winnipeg et les collectivités des Premières nations signataires du Traité n° 1.



Offrir de nouvelles possibilités de logement Densité moyenne

Les zones résidentielles de densité moyenne visent à promouvoir la construction de logements bien conçus pour les ménages de tous âges, capacités et niveaux de revenu.



Offrir de nouvelles possibilités de logement Faible densité

Les zones résidentielles de faible densité visent à promouvoir un mélange d'options de logements bien conçus situés à l'extrémité ouest du site. L'objectif est d'assurer la compatibilité du projet avec l'utilisation du sol des zones avoisinantes adjacentes.

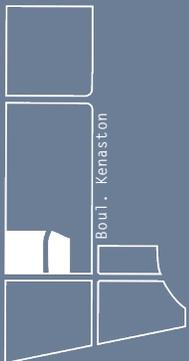


CARACTÉRISTIQUES (suite)



Aménager des équipements sportifs et de loisirs pour promouvoir des modes de vie sains

Les zones de sports et de loisirs visent à promouvoir l'aménagement d'équipements à l'échelle communautaire et régionale. Les espaces destinés aux activités récréatives, culturelles et aux loisirs passifs contribuent à la santé et au bien-être général de la collectivité.



Aménager un campus qui célèbre l'identité des Premières nations signataires du Traité n° 1 et de tous les autochtones

La désignation de « campus culturel et éducation » vise à promouvoir un éventail d'utilisations institutionnelles qui serviront de centre important pour les Premières nations signataires du Traité n° 1 et pour l'identité des Premières nations.



Aménager des parcs et des espaces ouverts afin que tous puissent en profiter

La désignation d'« espaces communautaires » vise à promouvoir le développement d'un réseau de parcs et d'espaces ouverts de haute qualité. Ces espaces rendront hommage à la nature, mettront en valeur l'art autochtone et serviront de lieu de partage des connaissances traditionnelles.

PROCHAINES ÉTAPES

Les partenaires poursuivront leur collaboration avec la Ville de Winnipeg et d'autres organismes gouvernementaux dans le cadre de leurs processus d'approbation et d'accords respectifs, et commenceront à former leurs équipes de construction, d'ingénierie et d'autres disciplines qui participeront à la mise en œuvre du plan.





CONSULTER LE PLAN ET GARDER LE CONTACT

Pour consulter le plan complet, veuillez visiter le site Web de la Société immobilière du Canada au www.clc-sic.ca/francais/immobilier/caserne-kapyong, ou le site Web de la société Treaty One Development Corporation au www.treaty1.ca/kapyong/, et n'oubliez pas de vous inscrire et de garder le contact.

